

Taxe annuelle lotissement communal

En cas de non-construction

En 2016 -> 212,14 €ur (vers novembre)

<http://www.viroinval.be/fr/service-finances-et-regie.html?IDC=24921&IDD=35554>

Service Finances et Régie Commune de Viroinval

Attributions principales

- Budgets, modifications budgétaires et comptes de la Commune et de la Régie Foncière
- Engagements des dépenses (bons de commande et mandats de paiement)
- Identification et gestion des conteneurs à puce
- Gestion de la trésorerie
- Gestion des bois (travaux, ventes de bois, location chasses, ...)
- Gestion des infrastructures touristiques (Camping K d'Or)
- Gestion des terrains et du patrimoine
- **Taxes et redevances**

Le personnel

Le chef de service

Stéphanie FOSTY, 060 31 01 78, stephanie.fosty@viroinval.be

*Gestion des terrains et du patrimoine - Gestion de la trésorerie - Administration des dossiers extraordinaires
- Vente de bois - taxe véhicules abandonnés et mitrilles*

Le personnel

François JACQUEMART, 060 31 00 33, francois.jacquemart@viroinval.be

Bons de commande et mandats de paiements (régie et commune)

Marie-Christine LORENT, (060) 31 00 24, marie-christine.lorent@viroinval.be

Taxes (recensement) - Travaux extraordinaires - Taxes immeubles inoccupés, chiens, piscines et panneaux publicitaires

Marjorie MARTIN, 060 31 00 12, marjorie.martin@viroinval.be

Taxes et redevances seconde résidence, immondices, séjours, débits de boissons, camping - Conteneur à puce (identification et gestion)

Françoise STAELENS, (060) 31 00 36, francoise.staelens@viroinval.be

Gestion du camping communal - Chasses - Immeubles locatifs - Facturation électricité commune - Taxes plis publicitaires